

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'Observatoire des prix et des marges des produits alimentaires ouvre son nouveau site internet : rendez-vous sur observatoire-prixmarges.franceagrimer.fr

FranceAgriMer ouvre aujourd'hui un nouveau site dédié à l'Observatoire de la formation des prix et des marges des produits alimentaires, accessible également via le portail de l'établissement (www.franceagrimer.fr) et celui du ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire (www.agriculture.gouv.fr).

Plus clair, plus aéré, mieux organisé grâce à ses différentes rubriques, il rend l'information plus accessible et facilite la consultation du grand public comme des professionnels.

Au menu, l'onglet '**Rapports et études**' permet de retrouver :

- l'ensemble des documents officiels présentés par l'Observatoire depuis sa création : rapports au Parlement, présentations de l'Observatoire dans les instances françaises, européennes et internationales ;
- des études économiques et juridiques de référence émanant d'autres sources reconnues sur le thème de la formation des prix alimentaires, en France comme à l'étranger.

L'onglet '**Résultats par filière**' détaille les résultats des travaux dans les différentes filières alimentaires étudiées par l'Observatoire, à savoir fruits et légumes, produits laitiers, viande bovine, porc frais et charcuterie, volailles. Cette liste, non limitative, sera prochainement élargie à d'autres produits alimentaires. Les internautes peuvent ainsi accéder à l'ensemble des données disponibles sous forme de tableaux et de graphiques pour chacun des maillons des différentes filières.

Les méthodes utilisées pour chaque produit sont expliquées dans la rubrique '**Sources et méthodes**'.

Un glossaire permet aussi de retrouver la définition exacte des termes économiques employés, par exemple les notions de « marges », dans la rubrique '**Définitions**'.

Enfin, la **page d'accueil** du site permet de repérer en un clin d'œil, le calendrier des travaux de l'Observatoire ainsi que ses principales actualités.

La rubrique '**Liens**' offre aux plus curieux la faculté d'élargir leurs horizons à d'autres sites riches en informations, et de naviguer en France ou à l'étranger pour en savoir plus sur la formation des prix.

Rendez-vous dès à présent sur le site observatoire-prixmarges.franceagrimer.fr pour en découvrir toutes les fonctionnalités et les richesses.

L'Observatoire est une commission administrative à caractère consultatif créée par la loi n°2010-874 du 27 juillet 2010 de modernisation de l'agriculture et de la pêche (LMAP). Ses missions sont définies par les articles L692-1 et L621-8 du code rural.

L'Observatoire est présidé par Philippe CHALMIN, professeur d'histoire économique, spécialiste des marchés des matières premières à l'université de Paris-Dauphine.

La programmation des travaux et l'examen des résultats sont réalisés par un comité de pilotage réunissant les représentants des différentes familles professionnelles des filières et des consommateurs, nommés par arrêté des ministres chargés de l'agriculture, de l'alimentation et de la consommation.

Le comité de pilotage comprend également des rapporteurs et des personnes qualifiées issues de la recherche économique, de l'enseignement supérieur et du Conseil général de l'agriculture et des espaces ruraux. Des groupes de travail orientent les investigations spécifiques par filière.

Les travaux sont réalisés principalement par FranceAgriMer à partir de données produites par l'établissement ou les services de statistique (Insee, SSP) ou recueillies avec le concours des organisations professionnelles.

Les résultats sont mis à la disposition de tous les professionnels des filières et des consommateurs.

Contacts presse FranceAgriMer : presse@franceagrimer.fr

Virginie Nicolet

Tél. : 01 73 30 22 54

virginie.nicolet@franceagrimer.fr

Laurence Gibert-Mesnil

Tél. : 01 73 30 34 05

laurence.gibert-mesnil@franceagrimer.fr